



# Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 20 janvier 2022

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil  
Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, le :

**Mercredi 26 janvier 2022 à 20 heures 00**

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Subventions 2022
- 2- Engagements des crédits d'investissement sur 2022
- 3- Travaux sécurisation RD6 : validation APD & demande de subventions
- 4- Rénovation thermique de la salle de gym
- 5- Lotissement Mabiliès : consultation maîtrise d'oeuvre
- 6- Résidence des Chênes
- 7- Permis de construire lotissement « Svilarich »
- 8- Convention centre de loisirs & activités vacances
- 9- Convention délégation GEPU
- 10- Convention de participation Protection Sociale Complémentaire
- 11- Adhésion CAUE
- 12- Commission « Résidence Sénior »
- 13- Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire,**  
**Gervais EGAULT.**